

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 10 ET 11 OCTOBRE 2022

Point 13 de l'ordre du jour

Transmission du postulat déposé par Messieurs Grégoire Kubski et Martin Rauber, au nom du groupe PS, demandant d'étudier la possibilité d'une participation financière à JournaFONDS et/ou tout autre soutien à la presse locale (soutien communal aux projets d'enquêtes et de reportages journalistiques)

Lors de la séance du 30 mai 2022, MM. Grégoire Kubski et Martin Rauber ont déposé le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 12 septembre 2022, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par MM. Grégoire Kubski et Martin Rauber, au nom du groupe PS, demandant d'étudier la possibilité d'une participation financière à JournaFONDS et/ou tout autre soutien à la presse locale (soutien communal aux projets d'enquêtes et de reportages journalistiques)

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

La Présidente

Camille Lavalette

La Secrétaire

Nicole Jacqueroud

Postulat demandant d'étudier la possibilité d'une participation financière à JournaFONDS et/ou tout autre soutien à la presse locale (soutien communal aux projets d'enquêtes et de reportages journalistiques)

« Madame la Présidente, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le 13 février 2022, la population suisse a rejeté le projet de loi fédérale sur un train de mesures en faveur des médias. Cependant, 60,1 % des habitantes et habitants de la Ville de Bulle ont glissé un « oui » dans l'urne et ont ainsi exprimé leur volonté de soutenir la diversité médiatique. Après le refus du soutien accru aux médias au niveau fédéral, c'est maintenant aux cantons et aux communes d'agir rapidement et de prendre des mesures efficaces pour soutenir les médias locaux de qualité.

Avec la disparition de 70 journaux en suisse depuis 2003, dont par exemple l'Hebdo en Suisse romande, il semble clair qu'il faut agir pour éviter que le « quatrième pilier » de la démocratie s'affaiblisse durablement et perde en qualité. Dans l'intérêt public d'assurer une couverture locale, une diversité des médias et la persistance du journalisme d'investigation, il incombe désormais à tous les niveaux étatiques de prendre des mesures pour lutter contre la disparition des médias.

Au niveau cantonal, un postulat demandant un état des lieux actuels des médias fribourgeois, de leur financement et de leur avenir a été soutenu à une très large majorité du Grand Conseil et transmis au Conseil d'Etat en septembre 2021 (2021-GC-16). Le rapport du Conseil d'Etat est attendu avec impatience et l'on peut espérer qu'il proposera des mesures efficaces pour soutenir les médias.

Bien que les possibilités soient plus restreintes, les communes aussi peuvent soutenir les médias régionaux, sans pour autant interférer avec la liberté des médias. Une possibilité pour ce faire est un soutien financier à « JournaFONDS » (www.journafonds.ch), un fonds qui vise à stimuler les projets d'enquête et de reportages journalistiques sur des sujets d'intérêt public. Ce fonds finance des projets dans toute la Suisse et chaque journaliste peut déposer une demande pour en bénéficier. Il est financé d'une part par les cotisations des associations membres et d'autre part par des dons de sources publiques et privées, à savoir des fondations, des sociétés de droits d'auteur ou des fonds du secteur public par des subventions publiques et privées. La Ville de Genève, par exemple, a contribué à ce fonds par une donation à hauteur de Fr. 20'000.00.

Par ce postulat, le Conseil communal est prié d'étudier la possibilité d'une participation financière à « JournaFONDS » et/ou tout autre soutien à la presse locale, afin d'apporter une contribution au journalisme de qualité et à la diversité des médias, en complément des soutiens fédéraux et cantonaux.

Merci de votre attention. »